

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CULTURES MARINES

SESSION 2003

Durée : 2 heures

Coefficient : 3

**ÉPREUVE E2 : ÉPREUVE DE GESTION
ET DE MATHÉMATIQUES
Sous-épreuve A2 – U21 : GESTION**

**Matériel autorisé : calculatrice électronique conformément
à la circulaire N°99-186 du 16/11/1999)**

Vous travaillez dans l'exploitation STEPHAN, entreprise individuelle, qui a pour activité la production et le négoce des coques et des huîtres.

PARTIE A : Budget prévisionnel (24 points)

Monsieur STEPHAN a contracté un emprunt auprès de sa banque, le Crédit Maritime et cherche à savoir quelle est la période la plus favorable à l'acquisition d'un micro-ordinateur.

On vous remet les tableaux de remboursements d'emprunts (*annexe 1*) et le budget de trésorerie du quatrième trimestre 2003 (*annexe 2*)

A-1 Compléter le tableau de remboursement de l'emprunt document 2 de l'annexe 1.

A-2 Compléter le budget de trésorerie de l'annexe 2

A-3 Commenter ce budget et indiquer la période la plus favorable pour réaliser l'achat d'un micro-ordinateur (coût prévu : 1200 € TTC)

PARTIE B : Analyse du bilan (20 points)

Monsieur STEPHAN souhaite étudier l'évolution de l'entreprise suite à l'augmentation du capital qu'il a effectué au 01/01/02. Il vous demande de procéder à une analyse fonctionnelle du bilan, afin d'étudier sa situation financière.

Vous disposez pour cela du bilan au 31/12/02 (*annexe 3*).

B-1 Compléter pour l'exercice 2002, le bilan fonctionnel condensé en valeurs brutes de l'annexe 4.

B-2 Compléter, au 31/12/02 le bilan fonctionnel en liste de l'annexe 5 (document 1). Vous devez calculer les variations en pourcentage du fonds de roulement net global, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette.

B-3 Vérifier la relation entre fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie nette pour les exercices 2001 et 2002.

B-4 Commenter les résultats obtenus en vous aidant également des ratios fournis en *annexe 5 (document 2)*.

PARTIE C : Fiscalité (16 points)

Monsieur STEPHAN a réalisé en 2002 un bénéfice fiscal de 44200 €. Il est adhérent d'un centre de gestion agréé.

Il est marié sous le régime légal de la communauté . Il a deux enfants mineurs scolarisés en lycée. Son activité relève du régime des bénéficiaires industriels et commerciaux.

Madame STEPHAN est salariée d'une entreprise commerciale et a perçu au cours de l'année, un salaire net fiscal de 27 500 €. Elle n'a pas opté pour les frais professionnels réels.

Il souhaite connaître le montant de son impôt qu'il devra acquitter à l'administration fiscale.

A l'aide de la documentation fiscale (annexe 6), compléter le document de calcul de l'impôt de l'*annexe 7*.

Document n°1 : Tableau de remboursement d'emprunt (annuités constantes)

NOMINAL		50 000		
DURÉE	<i>Nombre d'année</i>	10		
TAUX	<i>Annuel</i>	10 %		
<i>Date de l'emprunt</i>		31/12/1999		
1^{ère} échéance		31/12/2000		
<i>Montant de l'annuité</i>		8 137,27		
			Remboursement par <u>annuités constantes</u>	
Date d'échéance	Capital restant du	Intérêts	Amortissements	Annuités
31/12/2000	50 000 00	5 000,00	3 137,27	8 137,27
31/12/2001	46 862,73	4 686,27	3 451,00	8 137,27
31/12/2002	43 411,73	4 341,17	3 796,10	8 137,27
31/12/2003	39 615,63	3 961,56	4 175,71	8 137,27
31/12/2004	35 439,92	3 543,99	4 593,28	8 137,27
31/12/2005	30 846,64	3 084,66	5 052,61	8 137,27
31/12/2006	25 794,03	2 579,40	5 557,87	8 137,27
31/12/2007	20 236,16	2 023,62	6 113,65	8 137,27
31/12/2008	14 122,51	1 412,25	6 725,02	8 137,27
31/12/2009	7 397,49	739,75	7 397,52	8 137,27

Document n° 2 : Tableau de remboursement d'emprunt (amortissements constants)

NOMINAL		30 000		
DURÉE	<i>Nombre d'année</i>	8		
TAUX	<i>Annuel</i>	6,75 %		
<i>Date de l'emprunt</i>		01/10/2002		
1^{ère} échéance		01/10/2003		
			Remboursement par <u>amortissements constants</u>	
Date d'échéance	Capital restant du	Intérêts	Amortissements	Annuités
1/10/2003				
1/10/2004				
1/10/2005				
1/10/2006				
1/10/2007				
1/10/2008				
1/10/2009				
1/10/2010				

Budget de trésorerie du quatrième trimestre 2003

	Octobre	Novembre	Décembre
BUDGET DES VENTES			
Vente au comptant coques	1 302,00	1 845,00	2 082,00
Vente au comptant huîtres	5 319,00	7 185,00	2 520,00
BUDGET DES ACHATS			
Montant achat HT (1)	66,00	80,00	102,00
TVA	12,94	15,68	19,99
Achat TTC	78,94	95,68	121,99
BUDGET DES AUTRES CHARGES			
Autres charges externes TTC(2)	630,20	942,15	2 028,50
Frais des personnels (3)	2 750,00	4 190,00	6 385,00
BUDGET DE TRÉSORERIE			
<i>Encaissements :</i>			
Ventes au comptant			
<i>Décaissements :</i>			
Achats	115,20	49,17	
Autres charges externes	720,90		
Salaires			
Charges sociales	948,00		
Annuités d'emprunts (4)			
TOTAL des décaissements			
Trésorerie début de mois	2 750,00		
Solde du mois			
Trésorerie fin de mois			

(1) Payable à 60 jours

(2) Payable à 30 jours

(3) Les salaires (58 %) sont payés le mois même, les charges sociales (42 %) le mois suivant

(4) Voir *annexe 1*

Bilan au 31 décembre 2002

ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	PASSIF	2002	2001
ACTIF IMMOBILISÉ					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisation incorporelle					Capital	80 000	50 000
Immobilisation corporelle					Réserves légales	5 000	2 848
Terrains					Réserves réglementées		
Constructions	15 700	3 920	11 780	12 402	Résultat	39 401	35 383
Inst. Techniques, mat et outillage industriels	56 063	12 303	43 760	54 703	TOTAL 1	124 401	88 231
Autres immobilisations corporelles	24 019	56 40	18 379	12 380	DETTES		
Immobilisations financières					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)(*)	98 127	109 321
TOTAL 1	95 782	21 863	73 919	79 485	Dettes fournisseurs	182 425	161 277
ACTIF CIRCULANT					Dettes fiscales et sociales	10 856	15 538
Animaux	171 828		171 828	188 120	Autres dettes d'exploitation		15 538
Créances clients	162 327	24 200	138 127	85 200	Dettes fiscales (impôt sur les sociétés)		15 538
Autres créances d'exploitation	4 920		4 920	8 500	Produits constatés d'avance		
Disponibilités	27 015		27 015	13 062	TOTAL 2	291 408	286 136
Charges constatées d'avance							
TOTAL 2	366 090	24 200	341 890	294 882	TOTAL GÉNÉRAL	415 809	374 367
TOTAL GÉNÉRAL	461 872	46 063	415 809	374 367			

(1)(*) dont concours bancaires 731 (en 2001)

Annexe 4 (à rendre avec la copie)

Bilans fonctionnels condensés en valeurs brutes 2001-2002

ACTIF	2002	2001	PASSIF	2002	2001
<i>Actif stable</i>			<i>Passif stable</i>		
Actif immobilisé		93 905	Capitaux propres Amortissements et provisions		
		93 905	Dettes financières à plus d'un an		220 409
<i>Actif circulant</i>			<i>Passif circulant</i>		
Actif circulant d'exploitation		290 958	Dettes d'exploitation		176 815
Trésorerie active		13 062	Trésorerie passive		731
TOTAL		397 955	TOTAL		397 955

Annexe 5 (à rendre avec la copie)

Document n°1 : Bilan fonctionnel en liste

	2002	2001	% de variation
Capitaux propres			
Provisions pour risques et charges			
Amortissements et provisions			
Dettes financières (sauf concours bancaires)			
Total ressources stables			
Actif immobilisé brut			
FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL		126 504	
Stocks et en-cours			
Créances d'exploitation			
Total actif circulant			
Dettes d'exploitation			
BESOIN EN FOND DE ROULEMENT		114 173	
Disponibilités			
Concours bancaires			
TRÉSORERIE NETTE		12 331	

Document n°2 : Délais de paiement

	2002	2001
Crédit client	39 jours	25 jours
Crédit fournisseurs	47 jours	45 jours

Annexe 6

Documentation fiscale

Détermination du revenu imposable :

Le revenu net imposable est égal au revenu (R) diminué de certains abattements.

Bénéfices industriels et commerciaux (BIC) :

Les adhérents des Centres de Gestion bénéficient pour l'établissement de l'impôt sur le revenu d'un abattement de 20 % pour la fraction de bénéfice n'excédant pas 111 900 €.

Traitements et salaires :

Les traitements et salaires comprennent les revenus perçus par les contribuables liés par un contrat de travail à leur employeur. Ils comprennent les rémunérations principales accessoires et en nature ainsi que les sommes perçues en fin d'activité. De ces revenus seront déduits :

- Les frais professionnels :
Le salarié a le choix entre la déduction forfaitaire (10 %) et la déduction des frais pour leur montant réel.
- L'abattement sur les traitements et salaires :
Il est égal à 20 % et s'applique après déduction des frais professionnels (réels ou forfaitaires) dans la limite d'un revenu de 111 800 €

Détermination du nombre de parts :

Nombre de personnes à charge (1)=	Nombre de parts	
	Marié	Célibataire, veuf, divorcé
0	2	1
1	2,5	2
2	3	2,5
3	4	3,5
4	5	4,5
5	6	5,5

(1) Les personnes à charge sont :

- Les enfants mineurs et les enfants infirmes quel que soit leur âge,
- Les enfants majeurs ayant demandé le rattachement

Détermination du quotient familial (QF) :

$QF = \text{revenu imposable} / \text{nombre de parts} = RI / N$

Annexe 6 (suite)

Barème de l'impôt :

QF	Impôt dû
N'excédant pas 4 121 €	$I = 0$
Compris entre 4 121,00 et 8 104,00	$I = (R \times 0,075) - (309,08 \times N)$
Compris entre 8 104,00 et 14 264,00	$I = (R \times 0,210) - (1403,12 \times N)$
Compris entre 14 264,00 et 23 096,00	$I = (R \times 0,310) - (2829,52 \times N)$
Compris entre 23 096,00 et 37 579,00	$I = (R \times 0,410) - (5 139,12 \times N)$
Compris entre 37 579,00 et 46 343,00	$I = (R \times 0,4675) - (7299,41 \times N)$
Au delà de 46 343,00	$I = (R \times 0,5275) - (10 080,49 \times N)$

Réduction d'impôt :

Frais de scolarisation des enfants à charge :

- 61 € par enfant collégien
- 153 € par enfant lycéen
- 186 € par enfant étudiant.

Annexe 7 (à rendre avec la copie)

Fiche de calcul de l'impôt

<i>Éléments</i>	<i>Montants</i>
BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	
<i>B.I.C. brut</i>	
<i>Abattement</i>	
<i>B.I.C. net</i>	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	
<i>Salaire</i>	
<i>Frais professionnel</i>	
<i>Abattement</i>	
<i>Salaire net</i>	
Revenu imposable	
Nombre de parts	
Q.F.	
Impôt	
Réductions d'impôt	
Impôt net	